

**B. NOTICE**

**NOTICE**

CONTRALAC 0,5 mg, comprimés pour chiennes.

**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

VIRBAC

1<sup>ère</sup> Avenue – 2065 m – L.I.D.

06516 CARROS

FRANCE

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

CONTRALAC 0,5 mg, comprimés pour chiennes.

**3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**

**Substance active:**

Méteergoline.....	0.5	mg
Excipient.....qsp	1	comprimé

**Excipients**

Carboxy méthyl amidon, Polyvidone, Amidon de pomme de terre, Stéarate de magnésium, Lactose

**4. INDICATION(S)**

Interruption de la lactation de pseudogestation

Interruption de la lactation post-partum.

**5. CONTRE-INDICATIONS**

Ne pas utiliser CONTRALAC en cas de gestation.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la méteergoline.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Vomissements en début de traitement.

Diarrhée modérée.

Modification du comportement (excitation ou agitation).

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

**7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)**

Chiennes

## 8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

Chienne :

0.2 mg de métergoline par kg et par jour à répartir en deux prises soit 1 comprimé matin et soir pour 5 kg de poids vif.

## 9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

La durée usuelle du traitement est de 4 jours. En cas de persistance des symptômes au delà du terme du traitement, prolonger celui-ci de 4 jours (soit 8 jours au total).

## 10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet

## 11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver dans l'emballage d'origine. Protéger de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après EXP.

## 12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

### **Précautions particulières d'utilisation chez l'animal**

Les effets secondaires éventuellement observés ne nécessitent généralement pas un arrêt du traitement qui reste de la décision du vétérinaire traitant. Toutefois, si l'animal présentait une modification comportementale se traduisant par de l'agressivité, il serait préférable d'interrompre le traitement. La diminution du volume mammaire souvent spectaculaire peut inciter à faire cesser le traitement trop tôt. Une rechute peut alors survenir. La reprise du traitement est alors indiquée.

### **Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Eviter un contact direct en cas d'hypersensibilité connue à la substance active.

En cas d'ingestion accidentelle, demander conseil à un médecin.

### **Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte**

Ne pas utiliser CONTRALAC en cas de gestation.

### **Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Interaction avec les agents sérotoninergiques et dopaminergiques

### **Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Vomissements en début de traitement qui peuvent être traités par des anti-émétiques.

## 13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement

**14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE**

Novembre 2017.

**15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

Boîte de 2 blisters de 8 comprimés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V166923

Sur prescription vétérinaire.